

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/12/2024 - 22472 - 2004 B 01093 - 452 018 567 - TECHNISOL

TECHNISOL SAS

Société par actions simplifiée

Capital social : 1 003 765 Euros

Siège social : Lotissement de la Garance

CS 10021

84210 ALTHEN DES PALUDS

452 018 567 R.C.S. AVIGNON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

16 DEC. 2024

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convoqués afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société TECHNISOL durant l'exercice clos le **31 décembre 2021** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite présenté les rapports du Commissaire aux comptes.

DEROULEMENT EXERCICE ECOULE**- Résultats :**

	Exercice écoulé	Exercice précédent
Produits d'exploitation HT	15 532 150 €	15 822 711 €
Résultat courant avant impôts	146 608 €	115 509 €
Résultat net	137 657 €	122 438 €

- Marche de la société

Notre société a enregistré un chiffre d'affaires de 15 190 195 € à la clôture de l'exercice écoulé contre un chiffre d'affaires de 15 557 501 € à la clôture de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice écoulé s'élèvent à 15 467 747 €, contre 15 822 711 € pour l'exercice précédent et nous conduisent à un résultat d'exploitation de 64 404 € à la clôture de l'exercice écoulé, contre un résultat de 68 686 € à la clôture de l'exercice précédent.

Compte tenu :

- d'un résultat financier de 82 204 €,
- d'un résultat exceptionnel de 88 479 €,
- de la participation des salariés pour 32 488 € et
- d'un impôt sur les bénéfices de 64 943 €,

les comptes de l'exercice écoulé se soldent par un bénéfice de 137 657 €, contre un bénéfice comptable s'élevant à 122 438 € à la clôture de l'exercice précédent.

- Charges non déductibles prévues aux articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la société n'a pas pris en charge de charges non déductibles des bénéfices prévues à l'article 39-4 du Code général des impôts.

- Proposition d'affectation du résultat :

I. L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 137 657 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - à la réserve légale à hauteur de 5% du résultat
soit la somme de | 6 882,85 € |
| - Le solde, soit la somme de
aux associés à titre de dividendes | 130 774,15 € |

Total égal au bénéfice de l'exercice clos :	<u>137 657,00 €</u>
---	---------------------

Le dividende unitaire serait ainsi fixé à 15,50 € par action.

Ce dividende serait versé à compter du 1^{er} juillet 2022.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

La présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II. Il est ici précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois précédents exercices clos.

Nous vous rappelons toutefois la distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 290 000 € décidée en date du 31 Juillet 2019, ainsi que la distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 450 000 € décidée en date du 21 Décembre 2018.

- RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société n'a pas mené d'activités spécifiques en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- ECHEANCES DE REGLEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS :

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau en annexe.

INFORMATION SUR LES FILIALES, PARTICIPATIONS ET LE CONTROLE DE LA SOCIETE

- Prise de participation

Nous vous rappelons que notre société n'a pas pris de participation au cours de l'exercice clos.

- Activité et résultats des filiales

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales et participations de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- SCI IMMOTECH

Société civile immobilière dont le siège est 113, Avenue Henri Bureau 84210 ALTHEN DES PALUDS, immatriculée sous le numéro 831312244 RCS AVIGNON.

Cette société a clôturé son exercice au 31 décembre 2021 avec un chiffre d'affaires HT de 383 538,54 € et un résultat net de 67 367,41€.

- TECHNICOL LUXEMBOURG

Société dont le siège est 6, rue d'Arlon – L 8399 WINDHOF/CAPELLEN (Luxembourg)

Cette société a clôturé son exercice au 31 décembre 2021 avec un chiffre d'affaires HT de 273 861,71€ et un résultat net de 16 714,71€.

- Information sur le contrôle de la société

Vous trouverez, ci-après, les informations prévues par l'article L.233-13 du Code de commerce relatif à l'information sur le contrôle de la société.

Au 31/12/2021, notre société contrôlait directement les sociétés suivantes :

- 99,99 % du capital de la Société IMMOTECH
- 99,99 % du capital de la Société TECHNISOL LUXEMBOURG

SUCCURSALES EXISTANTES

Nous vous rappelons que notre société dispose des établissements secondaires :

- Etablissement de NOE (31) 12, rue des Treilles
- Etablissement de SAINT BENOIT DE CARMAUX (81) Rue Jean Baptiste Calvignac
- Etablissement de BRIGNOLES (83) Grand Clos de la Rouge
- Etablissement de SAINT FLOUR (15) Les Cramades
- Etablissement de LAVILLEDIEU (07) 4 et 5, Bois Redon Sud
- Etablissement de SORGUES (84) 26, Avenue Louis et Auguste Lumière
- Etablissement de VENDARGUES (34) ZI de Vendargues

MONTANT DES PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L.511-6 3 bis al. 2 du Code monétaire et financier, nous vous précisons que notre société n'a pas consenti de prêt à des entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Nous n'avons rien de particulier à vous signaler à ce titre.

EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES

Nous constatons que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de notre activité.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

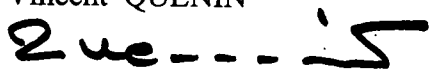
Il vous sera présenté le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur la situation de la société au regard des conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

CONCLUSION

Nous vous invitons à exprimer votre approbation sur les comptes et les propositions sus rappelées par l'adoption des projets de décisions qui vous sont soumis.

Le Président,

Mr. Vincent QUENIN



Annexe - Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441 I-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)

A. Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées	\$\$\$\$					\$\$\$\$	\$\$\$\$					\$\$\$\$
Montant total des factures concernées HT	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$	\$\$\$\$

B. Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre de factures exclues	\$\$\$\$	\$\$\$\$
Montant total des factures exclues HT	\$\$\$\$	\$\$\$\$

C. Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)

Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : \$\$ Délais légaux : \$\$	Délais contractuels : \$\$ Délais légaux : \$\$
---	--	--

TECHNISOL
Société par Actions Simplifiée
Au capital 1 003 765 Euros
Siège social : Lotissement de la Garance - CS 10021
84210 ALTHEN DES PALUDS
452 018 567 RCS AVIGNON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES

LES SOUSSIGNEES :

- | | |
|--|---------------|
| - la société SC C&V QUENIN, propriétaire de
Représentée par M. Vincent QUENIN | 8 434 actions |
| - M. Vincent QUENIN, propriétaire de | 1 action |

Agissant en qualité de seuls associés de la Société par actions simplifiée TECHNISOL,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 arrêtés par le Président de la société et leurs annexes,
- du rapport de gestion du Président,
- des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

ONT ADOPTE LES DECISIONS CI-APRES AYANT POUR OBJET :

- Approbation des comptes annuels et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des conventions visées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

II - Les associés reconnaissent, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

Ils reconnaissent toutefois la distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 290 000€ décidée en date du 31 Juillet 2019, ainsi que la distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 450 000 € décidée en date du 21 Décembre 2018.

TROISIEME DECISION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, en approuvent les termes.

QUATRIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des décisions pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Fait à ALTHEN DES PALUDS
Le 30 Juin 2022

P/ la société SC C&V QUENIN
M. Vincent QUENIN

Que - - - S

M. Vincent QUENIN

Que - - - S

TECHNISOL SAS

Société par actions simplifiée

Capital social : 590 450 Euros

Siège social : Lotissement de la Garance

CS 10021

84210 ALTHEN DES PALUDS

452 018 567 R.C.S. AVIGNON

PUBLICITE DES COMPTES DES SOCIETES**RAPPORT DE GESTION**
COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**- Proposition d'affectation du résultat :**

I. L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 137 657 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - à la réserve légale à hauteur de 5% du résultat
soit la somme de | 6 882,85 € |
| - Le solde, soit la somme de
aux associés à titre de dividendes | 130 774,15 € |

Total égal au bénéfice de l'exercice clos :	<u>137 657,00 €</u>
---	---------------------

Le dividende unitaire serait ainsi fixé à 15,50 € par action.

Ce dividende serait versé à compter du 1^{er} juillet 2022.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

La présente distribution de dividendes est éligible à la réduction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II. Il est ici précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois précédents exercices clos.

Nous vous rappelons toutefois la distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 290 000 € décidée en date du 31 Juillet 2019, ainsi que la distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 450 000 € décidée en date du 21 Décembre 2018.

V.Q

EXTRAIT DES DECISIONS DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2022

DEUXIEME DECISION

I - Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 137 657 € comme suit :

- | | |
|---|--------------|
| - à la réserve légale à hauteur de 5% du résultat
soit la somme de | 6 882,85 € |
| - Le solde, soit la somme de
aux associés à titre de dividendes | 130 774,15 € |

Total égal au bénéfice de l'exercice clos :	137 657,00 €
---	--------------

Le dividende unitaire est ainsi fixé à 15,50 € par action.

Ce dividende est versé à compter du 1^{er} juillet 2022.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

La présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II - Les associés reconnaissent, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

Ils reconnaissent toutefois la distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 290 000€ décidée en date du 31 Juillet 2019, ainsi que la distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 450 000 € décidée en date du 21 Décembre 2018.

Extrait certifié conforme
Vincent QUENIN

2ue-----5

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2032
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949

**CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT**

Désignation de l'entreprise : TECHNISOL SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise LOTISSEMENT DE LA GARANCE CS 10021 84210 ALTHEN DES PALUDS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 5 2 0 1 8 5 6 7 0 0 1 2 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2021	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
AC.IF. IMMOBILISÉES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	
	Frais de développement*	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	192 388
	Fonds commercial (1)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 139
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	177 992
	Constructions	AP	454 609
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 992 270
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 148 986
	Immobilisations en cours	AV	
	Avances et acomptes	AX	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	3 014 490
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières*	BH	163 561
TOTAL (II)		BJ	9 149 436
AC.IF. CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	347 303
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 031 345
	Autres créances (3)	BZ	3 179 538
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	AC.IF. CIRCULANT LIENS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	363 361
Charges constatées d'avance (3)*		CH	68 540
TOTAL (III)		CJ	6 349 213
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	15 498 649
		1A	4 830 209
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 - NOT-SD

VQ

BILAN ACTIF



TECHNISOL SAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF

	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	192 388	192 388			
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles	5 139	5 139			
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			13		14
Terrains	177 992			177 992	
Constructions	454 609	68 256		409 083	
Installations tech., matériel & outillages	1 992 270	1 782 186		265 728	
Autres immobilisations corporelles	3 148 986	2 496 483		635 032	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières			30		11
Participations	3 014 490			1 014 490	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	163 561			163 325	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	9 149 436	4 544 453	43	2 665 650	24
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			3		1
Matières premières et autres appro	347 303			158 366	
En-cours de production (biens et services)				5 000	
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			46		62
Créances clients et comptes rattachés	2 052 945	283 983		2 978 538	
Autres créances	3 179 538			3 835 165	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			3		2
Actions propres					
Autres titres	359 125	1 773		197 322	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	363 361		3	1 019 824	9
Charges constatées d'avance (3)	68 540		1	70 726	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 370 813	285 756	57	8 264 941	76
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	15 520 249	4 830 209	100	10 930 590	100

M. BOULEFAHRI FAROUK
COMMISSAIRE AUX COMPTES
171 bis Chemin de la Madrague Ville
13002 MARSEILLE
SIRET 452 816 408 00044

AD'OC COMTAT

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

BILAN PASSIF



TECHNISOL SAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 1 003 765)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
1 003 765	9	1 003 765	9
70 484	6	64 362	5
590 872		474 556	
137 657	1	122 438	1
1 802 777	17	1 665 121	15
1 802 777	17	1 665 121	15
574 791		730 986	
574 791	5	730 986	7
6 323 274	59	6 648 769	61
		27 386	
896 311	8	732 329	7
1 032 391	10	909 709	8
60 496	1	216 290	2
8 312 472	78	8 534 483	78
10 690 040	100	10 930 590	100

M. BOULEAHRI FAROUK
COMMISSAIRE AUX COMPTES
171 bis Chemin de la Madrague Ville
13002 MARSEILLE
SIRET 452 816 408 00044

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE



TECHNISOL SAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21		Du 01/01/20 au 31/12/20
	France	Exportations et livraisons Intracommunautaires	
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)	15 190 194,57		15 557 501,06
Montant net du chiffre d'affaires	15 190 194,57	15 190 194,57	15 557 501,06
Production stockée		-5 000,00	-10 000,00
Production immobilisée		111 250,00	107 250,00
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		207 091,08	93 770,85
Autres produits		28 614,66	74 189,54
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		15 532 150,31	15 822 711,45
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		5 519 307,88	5 432 349,82
Variation de stocks		-188 937,24	-13 500,00
Autres achats et charges externes		5 019 569,81	4 610 989,40
Impôts, taxes et versements assimilés		196 907,90	276 519,43
Salaires et traitements		2 900 135,39	2 821 780,64
Charges sociales		1 726 626,73	1 597 572,85
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		265 663,16	327 912,99
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		3 768,50	664 130,31
Dotations aux provisions			
Autres charges		24 704,43	36 270,49
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		15 467 746,56	15 754 025,93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		64 403,75	68 685,52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice ou perte transférée			
Perte ou bénéfice transféré			

M. BOULEFAHRI FAROUK
COMMISSAIRE AUX COMPTES
171 bis Chemin de la Madrague Ville
13002 MARSEILLE
SIRET 452 816 408 00044

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE



TECHNISOL SAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Du 01/01/21
Au 31/12/21

Du 01/01/20
Au 31/12/20

Produits financiers		
De participation	30	58
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	67 367	81 673
Autres intérêts et produits assimilés	78 932	73 540
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges	684	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	147 013	155 271
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 773	684
Intérêts et charges assimilés	63 035	107 764
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	64 808	108 448
RÉSULTAT FINANCIER	82 204	46 823
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	146 608	115 509
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	90 170	131 506
Sur opérations en capital	1 250	2 083
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	91 420	133 589
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 941	36 709
Sur opérations en capital		72
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 941	36 781
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	88 479	96 808
Participation des salariés aux résultats	32 488	22 793
Impôt sur les bénéfices	64 943	67 086
TOTAL DES PRODUITS	15 770 583	16 111 572
TOTAL DES CHARGES	15 632 927	15 989 134
Bénéfice ou Perte	137 657	122 438

M. BOULEAURI FAROUK
COMMISSAIRE AUX COMPTES
171 bis Chemin de la Madrague Ville
13002 MARSEILLE
SIRET 452 816 408 00044